



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 6 MARS 2017 À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Ouverture de la séance et greffe
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux
- 1.4 Correspondance, dépôt et information
- 1.5 Première période de questions (30 minutes)
- 1.6 Autorisation de dépenses - Poursuite de la municipalité contre la CMQ dans le dossier du RCI 2016
- 1.7 Autorisation de paiement - Factures pour le déversement d'égout de la Commission scolaire des Premières Seigneuries
- 1.8 Autorisation de mandat - Évaluation des impacts légaux et élaboration d'un plan de sauvetage financier de l'organisme "Centre plein air Lasallien inc.
- 1.9 Autorisation de signature - Cession de terrains en compensation de contribution pour fins de parc

2. Finances et Administration

- 2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois
- 2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires
- 2.3 Adoption - Règlement général 674 - Programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour 2017
- 2.4 Autorisation - Contrat des lignes téléphoniques

3. Direction générale

- 3.1 Autorisation de signature - Entente de désistement dans la poursuite au TAT No CQ-2016-7222
- 3.2 Engagement - Secrétaire-réceptionniste
- 3.3 Engagement - Technicienne en loisirs (coordonnatrice aux programmes)



3.4 Engagement - Préposée au prêt - Bibliothèque

4. Travaux publics

4.1 Avis de motion - Règlement d'abrogation du Règlement 383

4.2 Autorisation de mandat - Réfection d'un ponceau majeur situé à la décharge du lac Beauport

4.3 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage pour 2017

4.4 Autorisation de mandat - Travaux de nettoyage des réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires pour 2017

4.5 Autorisation de mandat - Acquisition des emprises pour les travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin

4.6 Autorisation de mandat - Services professionnels en communication pour les travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin

4.7 Autorisation de dépenses - Plan et devis du prolongement de la réfection de la voirie du chemin du Tour-du-Lac à la côte de la Chapelle

4.8 Autorisation de dépenses - Acquisition de terrain pour ronds de virée - Chemins des Pentés, des Granites, de l'Éclaircie et du Canton

4.9 Adoption - Acquisition du site de la traverse de Laval - Lots 3 852 578 et 1 497 951

4.10 Adoption - Plans et devis pour appel d'offres de l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin

4.11 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin

5. Loisirs, culture et vie communautaire

5.1 Adoption - Règlement d'emprunt 675 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 300 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des installations septiques du parc des Sentiers du Moulin

5.2 Avis de motion - Règlement d'emprunt de 450 000 \$ pour l'achat des équipements roulants (BR) et pour le règlement de toutes les dettes du Lasallien

5.3 Avis de motion - Règlement de modification de zonage permettant les activités du bâtiment de service et du projet d'hébergement

5.4 Adoption - Appui du conseil municipal au plan d'affaire des SDM/Saisonnier à l'intention de Tourisme Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier

5.5 Adoption - Abrogation de la politique de reconnaissance des organismes et jeunes individus

5.6 Autorisation de mandat - Remplacement temporaire du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

5.7 Autorisation de dépenses - Cabanon pour l'entreposage du matériel de soccer

5.8 Autorisation de dépenses - Surface de combat pour le taekwondo

6. Urbanisme et développement durable

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entreposage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117



- 6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides
- 6.3 Adoption - Aménagement d'un lien routier intermunicipal à Sainte-Brigitte-de-Laval par le chemin du Moulin à Lac-Beauport
- 6.4 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2017
- 6.5 Adoption - Demande à la MRC pour défrayer les coûts d'une étude d'implantation d'un écocentre régional
- 6.6 Adoption - Cession des lots 1 498 098 et 1 498 099 par Revenu Québec, direction principale des biens non réclamés
- 6.7 Adoption - Demande de modification du Règlement de zonage - Zone ZAD-607
- 6.8 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles 2017-2022
- 6.9 Autorisation - Bannissement des sacs compostables pour les collectes des résidus verts
- 6.10 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement de zonage afin de modifier les normes d'implantation et de construction des abris forestiers, camps forestiers et relais rustiques
- 6.11 Adoption - Demande de remboursement des frais excédentaires de la surveillance de chantier du développement Exalt
- 7. Protection contre l'incendie**
 - 7.1 Aucun
- 8. Permis et inspections**
 - 8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)
 - 8.2 Dérogation mineure - 2016-20036 - 256, chemin du Tour-du-Lac
 - 8.3 Dérogation mineure - 2016-20045 - 99, chemin Tour-du-Lac
- 9. Varia**
 - 9.1 Aucun
- 10. Période de questions**
- 11. Levée de l'assemblée**

1.1 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 06.

064-2017

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait à l'ordre du jour du(des) point(s) suivant(s) :

- 4.10 Autorisation - Plans et devis pour appel d'offres de l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin



6.11 Adoption - Demande de remboursement des frais excédentaires de la surveillance de chantier du développement Exalt

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

065-2017

1.3 Adoption des procès-verbaux

Les membres du conseil ont reçu dépôt du(des) procès-verbal(aux) suivant(s) par le secrétaire-trésorier dans les délais fixés par la loi, ce dernier étant dispensé d'en faire la lecture :

Séance ordinaire du 6 février 2017

La rédaction du(des) procès-verbal(aux) étant jugée conforme aux délibérations.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'adopter le(les) procès-verbal(aux) ci-haut mentionné(s) tel(s) que déposé(s).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 Correspondance, dépôt et information

Correspondance

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal la correspondance suivante :

- 15 février 2017 - Mutuelle des municipalités du Québec - Notre part (5 260 \$) de la ristourne historique de 5 000 000 \$.

Dépôt

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil municipal :

- le certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter - Secteur du chemin de l'Éclaircie concernant le Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 45 000 \$ décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation des lots nécessaires à la municipalisation du chemin de l'Éclaircie.

Information

Aucune

1.5 Première période de questions (30 minutes)

À 19 h 11, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Michel Beaulieu demande à la mairesse d'être prudent concernant le projet de second lien routier intermunicipal entre Québec et la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.
RP : Madame la mairesse mentionne que la Municipalité demandera ce soir même au MTQ qu'il étudie la situation et qu'il planifie une route de contournement du réseau routier local et de l'école primaire de Lac-Beauport.
- 2- On demande si les courriels adressés au conseil seront pris en considération concernant le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even



McHugh qui mentionne que ce sont les citoyens qui ont demandé à la Municipalité de faire préparer des plans et devis d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin et non la Municipalité qui a initié ce projet. De plus, les citoyens seront consultés avant de démarrer les travaux.

- 3- M. Louis Audet dépose une pétition en faveur de la conservation du parc des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle est également favorable à la conservation du parc, mais qu'il faut bien analyser l'état de la situation financière de l'organisme qui l'opère avant d'investir autant de fonds publics.
- 4- M. Claude Filteau mentionne concernant le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin que la subvention de 5,4 M\$ est excellente, mais que le projet est encore trop dispendieux avec un coût pour sa résidence de 55 000 \$. Il demande si le conseil a un plan « B » pour aller chercher une autre forme de financement.
RP : Aucune réponse
- 5- Mme Johanne Heins demande qu'est-ce pour la mairesse l'accès à l'eau potable concernant le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'avant de procéder aux travaux les citoyens seront rencontrés.
- 6- M. Philippe Beaulieu demande concernant le projet de second lien routier intermunicipal entre Québec et Sainte-Brigitte-de-Laval si le conseil est conscient que le tracé de la route de Sainte-Brigitte-de-Laval est en plein cœur des pistes de ski de fond des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'elle est au courant et que le conseil s'y opposera par résolution ce soir même.
- 7- M. François Boily demande s'il est possible d'obtenir un échéancier de l'analyse des états financiers des Sentiers du Moulin pour une décision rapide d'aide à l'organisme.
RP : Madame la mairesse mentionne que l'on procédera le plus tôt possible et qu'elle travaille sur le dossier depuis déjà deux semaines.
- 8- M. Jacques Rousseau demande concernant le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin si l'on peut réévaluer la nécessité du projet considérant que la majorité des citoyens ont des puits et installations conformes.
RP : Madame la mairesse mentionne que oui il pourrait être nécessaire de réévaluer la situation les citoyens auront le dernier mot.

Fin de la période de questions à 19 h 41.

066-2017

1.6

Autorisation de dépenses - Poursuite de la municipalité contre la CMQ dans le dossier du RCI 2016

ATTENDU la résolution 079-2016;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à engager des dépenses supplémentaires pour réaliser le projet de « poursuite de la Municipalité contre la CMQ dans le dossier du RCI 2016 » pour un montant maximum de 50 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
5 POUR / 2 CONTRE**



067-2017

1.7 Autorisation de paiement - Factures pour le déversement d'égout de la Commission scolaire des Premières Seigneuries

ATTENDU la situation d'urgence causée par le déversement d'égout sanitaire de la Commission scolaire des Premières Seigneuries au pavillon de la montagne;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le paiement des factures suivantes :

- BCF avocats d'affaires, facture no 406404 au montant de 1 402,47 \$
- Pragmatique (ARP Médias), facture no 171 au montant de 1 724,63 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération 2016 au poste budgétaire 02-230-00-419.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

068-2017

1.8 Autorisation de mandat - Évaluation des impacts légaux et élaboration d'un plan de sauvetage financier de l'organisme "Centre plein air Lasallien inc.

ATTENDU QUE ce conseil souhaite trouver la meilleure façon d'assurer la pérennité des services à la population offerts au parc des Sentiers-du-Moulin et les activités du camp de jour "La Feuille Verte" au parc du Saisonnier;

ATTENDU QUE ce conseil souhaite se faire conseiller sur les impacts légaux et financiers du sauvetage de l'organisme Centre plein air Lasallien inc.;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

De mandater Langlois avocats pour réaliser « l'évaluation des impacts légaux et élaboration d'un plan de sauvetage financier de l'organisme Centre plein air Lasallien inc. » pour un montant maximum de 10 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

069-2017

1.9 Autorisation de signature - Cession de terrains en compensation de contribution pour fins de parc

ATTENDU l'acceptation de la cession de lots et droits de passage à titre de compensation pour fins de parc par la résolution 061-2017;

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à la « Cession des terrains en compensation de contribution aux fins de parc et cession de droit de



passage ».

Que la cession soit conforme au plan préparé par l'arpenteur Bertrand Buisnière daté du 9 septembre et révisé le 18 janvier 2017 portant la minute no 3050.

Que l'acte de cession comprenne un droit de passage en faveur de la Municipalité sur le chemin d'accès et les pistes de ski de fond.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.1 Dépôt des états des revenus et dépenses du mois

Le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé aux membres du conseil municipal l'état des revenus et dépenses du mois de février 2017 et les invite à le consulter.

070-2017

2.2 Adoption des comptes à payer et engagements budgétaires

ATTENDU QUE le directeur du Service des finances et de l'administration a déposé, pour approbation par les membres du conseil, la liste des comptes à payer du mois de février 2017, ainsi que la liste des engagements budgétaires.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de février 2017 totalisant une somme de 2 291 891,67 \$ et la liste des engagements budgétaires, lesquelles sont annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante et valoir comme si elles étaient ici tout au long reproduites.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

071-2017

2.3 Adoption - Règlement général 674 - Programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour 2017

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 674 Programme d'aide financière pour les propriétaires-occupants d'un logement d'appoint occupé exclusivement par des parents ou grands-parents pour 2017.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



072-2017

2.4 Autorisation - Contrat des lignes téléphoniques

ATTENDU QUE la firme Negotel est en mesure d'assurer les mêmes services téléphoniques et data que Bell Canada;

ATTENDU QUE l'offre de Negotel représente une économie de plus de 13 000 \$ par année;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Il est proposé que la Municipalité transfère l'ensemble de ses lignes téléphoniques et data à Negotel.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

073-2017

3.1 Autorisation de signature - Entente de désistement dans la poursuite au TAT No CQ-2016-7222

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente de désistement dans la poursuite au TAT No CQ-2016-7222 » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

074-2017

3.2 Engagement - Secrétaire-réceptionniste

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'engager en date du 13 mars 2017, madame Kim Lévesque à titre de « Secrétaire-réceptionniste » à l'échelon 4 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins de calculs de vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

075-2017

3.3 Engagement - Technicienne en loisirs (coordonnatrice aux programmes)

ATTENDU les recommandations du directeur du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert



ET RÉSOLU :

D'engager en date du 13 mars 2017, madame Isabelle Provencher à titre de « Technicienne en loisirs » à l'échelon 2 des conditions salariales avec une reconnaissance d'ancienneté au 1^{er} janvier de l'année courante aux fins du calcul des vacances.

Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

076-2017

3.4 Engagement - Préposée au prêt - Bibliothèque

ATTENDU les recommandations du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'engager en date du 13 mars 2017, Marie-Ève Bergeron à titre de « Préposée au prêt » temporaire à l'échelon 1 des conditions salariales, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017. Toutes les autres conditions sont celles prévues aux conditions de travail en vigueur.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.1 Avis de motion - Règlement d'abrogation du Règlement 383

Monsieur Marc Bertrand donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement d'abrogation du Règlement 383.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

077-2017

4.2 Autorisation de mandat - Réfection d'un ponceau majeur situé à la décharge du lac Beauport

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-386 a été produit pour « Chargé de projet et surveillance incluant les services professionnels pour la production des plans et devis pour la réfection d'un ponceau majeur sur le chemin Tour-du-Lac – Décharge du lac Beauport »;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-386.

Soumissionnaires	Prix avant taxes	Pointage obtenu
STANTEC	53 600,00 \$	27,052
CIMA +	69 000,00 \$	21,014
Consultants Enviro conseil	N'a pas déposé	



Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement et remboursable sur 3 ans à partir de 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

078-2017

4.3 Autorisation de mandat - Travaux de réparation de pavage pour 2017

ATTENDU QU' un appel d'offres public numéro 17-379 a été produit pour « Travaux de réparation de pavage pour la Municipalité de Lac-Beauport pour 2017 »;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-379.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Gilles Audet excavation	148 156,00 \$
P.E.Pageau	160 690,00 \$
Les Entreprises P.E.B.	177 720,00 \$
Pavage Roland Fortier	179 460,00 \$
Pavage U.C.P.	204 405,00 \$
Nasco inc.	211 414,00 \$
Pavco inc.	216 500,00 \$

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

079-2017

4.4 Autorisation de mandat - Travaux de nettoyage des réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires pour 2017

ATTENDU QU' un appel d'offres sur invitation numéro 17-378 a été produit pour « Travaux de nettoyage des réseaux d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires pour 2017 »;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
 ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des travaux publics à mandater, le plus bas soumissionnaire conforme, tel que décrit au document d'appel d'offres numéro 17-378.

Soumissionnaires	Prix (avant taxes)
Sani-Orléans	38 580,00 \$
Sancovac 2000 inc.	38 960,00 \$
LCS	Non déposé



Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

080-2017

4.5 Autorisation de mandat - Acquisition des emprises pour les travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin

ATTENDU les recommandations du conseiller Even McHugh;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater une firme d'avocats, Me Stéphanie Morasse et Bertrand Buissière, arpenteur géomètre, pour des services professionnels aux fins d'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation les emprises nécessaires pour les travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin.

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

081-2017

4.6 Autorisation de mandat - Services professionnels en communication pour les travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin

ATTENDU les recommandations du conseiller Even McHugh;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à mandater Mme Claudy Bérubé pour des « services professionnels en communication pour le suivi des travaux d'infrastructures du secteur du mont Cervin pour un montant maximum de 25 000 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 669.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

082-2017

4.7 Autorisation de dépenses - Plan et devis du prolongement de la réfection de la voirie du chemin du Tour-du-Lac à la côte de la Chapelle

ATTENDU les recommandations du service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

D'autoriser le service des travaux publics à engager des dépenses pour réaliser le projet de « plan et devis et surveillance du prolongement de la réfection de la voirie du chemin du Tour-du-Lac à la côte de la



Chapelle » pour un montant maximum de 70 000 \$ plus taxes.

Cette autorisation est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt 672 par le MAMOT.

Les sommes nécessaires devant être prises au règlement d'emprunt 672 après sa promulgation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

083-2017

4.8 Autorisation de dépenses - Acquisition de terrain pour ronds de virée - Chemins des Pentés, des Granites, de l'Éclaircie et du Canton

ATTENDU les recommandations du Service des travaux publics;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser des dépenses, dont des honoraires professionnels (avocats, notaire, arpentage, etc.), pour réaliser l'acquisition des ronds de virée des chemins des Pentés, des Granites, de l'Éclaircie et du Canton.

D'autoriser l'acquisition de gré à gré ou par expropriation des ronds de virée des chemins des Pentés, des Granites, de l'Éclaircie et du Canton.

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pertinent à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

084-2017

4.9 Adoption - Acquisition du site de la traverse de Laval - Lots 3 852 578 et 1 497 951

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire acquérir pour des fins d'utilité publique les lots 3 852 578 et 1 497 951 situés sur la traverse de Laval;

ATTENDU les recommandations de l'évaluateur Monsieur Alain Roy et des négociations entre la Municipalité et le propriétaire pour en déterminer la valeur juste et équitable;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

D'acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation les lots 3 852 578 et 1 497 951 du cadastre de St-Dunstan, Lac-Beauport pour un montant maximum de 1 700 000 \$.

Dans le cadre d'une acquisition de gré à gré, que la municipalité accepte d'émettre un reçu de charité pour l'avantage que procure la présence du banc d'emprunt à la condition qu'une lettre d'un ingénieur confirme le potentiel de ce banc et sa valeur en tonnage pour la municipalité;

De mandater Me Charles Lapointe et Me Stéphanie Morasse pour procéder à l'acquisition.



D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document à cet effet.

Dans le cadre d'une acquisition de gré à gré, d'autoriser le directeur du Service des finances à émettre le reçu de charité en fonction de l'avantage réel que procure le banc d'emprunt selon les estimations signé par un ingénieur;

Les sommes nécessaires devant être prises au Règlement d'emprunt no 662, le solde devant être pris au fonds de roulement remboursable sur 10 ans à partir de 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.10 Adoption - Plans et devis pour appel d'offres de l'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

085-2017

4.11 Autorisation - Demande de CA au MDDELCC pour les travaux d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport doit réaliser des travaux d'aqueduc et d'égouts dans le cadre du projet secteur Mont-Cervin – Aqueduc, égouts et voirie – Phases 2, 3 et 4;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), la Municipalité doit demander une autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les plans et devis de ce projet sont présentement en préparation par Beaudoin-Hurens;

ATTENDU QUE le MDDELCC doit autoriser la réalisation du projet;

ATTENDU QUE la demande d'autorisation doit être préparée par un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Even Mc Hugh
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport mandate la firme Beaudoin-Hurens, par l'intermédiaire de François Gagnon, ingénieur, à soumettre cette demande d'autorisation au MDDELCC pour le dossier mentionné en préambule et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.

QUE la Municipalité s'engage à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux réalisés en lien avec l'autorisation accordée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

086-2017

5.1 Adoption - Règlement d'emprunt 675 - Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 300 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des installations septiques du parc des Sentiers du Moulin

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;



ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement d'emprunt 675 Règlement d'emprunt d'un montant maximum de 300 000 \$ pour le financement et la réalisation des travaux d'aménagement des installations septiques du parc des Sentiers du Moulin.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Avis de motion - Règlement d'emprunt de 450 000 \$ pour l'achat des équipements roulants (BR) et pour le règlement de toutes les dettes du Lasallien

Monsieur Guy Gilbert donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement d'emprunt de 450 000 \$ pour l'achat des équipements roulants (BR) et pour le règlement de toutes les dettes du Lasallien.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

5.3 Avis de motion - Règlement de modification de zonage permettant les activités du bâtiment de service et du projet d'hébergement

Monsieur Guy Gilbert donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement de modification de zonage permettant les activités du bâtiment de service et du projet d'hébergement au parc des Sentiers du Moulin.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

087-2017

5.4 Adoption - Appui du conseil municipal au plan d'affaire des SDM/Saisonnier à l'intention de Tourisme Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier

ATTENDU QUE l'organisme Lasallien inc. a fait des demandes de subvention et/ou de financement auprès de Tourisme Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Que ce conseil appui ces demandes auprès de Tourisme Québec et de la MRC de La Jacques-Cartier.

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'organisme Lasallien inc. pour accompagner leurs demandes.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
6 POUR / 1 CONTRE**



088-2017

5.5 Adoption - Abrogation de la politique de reconnaissance des organismes et jeunes individus

ATTENDU QUE la politique de reconnaissance des organismes et jeunes individus adoptée en 2016 est jugée trop restrictive;

ATTENDU QUE ce conseil juge opportun de nommer les organismes et jeunes individus reconnus de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
 ET RÉSOLU :

D'abroger la politique de reconnaissance des organismes et jeunes individus adoptée par la résolution 088-2016. De remplacer cette politique aux fins de l'application du Règlement de taxation no 671 et pour toutes autres fins par la nomination des organismes et individus suivants à titre d'organismes et individus reconnus pour l'année 2017.

Liste des organismes et individus reconnus pour l'année 2017

Organismes reconnus à Lac-Beauport (2017)	Adresse	Président(e)
Association de soccer de Lac-Beauport inc.	13, chemin des Faucons Stoneham (Québec) G3C 0T3	Daniel Voyer
Association des propriétaires du Mont-Cervin inc.	79, montée du Cervin Lac-Beauport (Québec) G3B 1S9	Jean-Yves Masson
Association des propriétaires du lac Tourbillon inc.	66, chemin de l'Anse Lac-Beauport (Québec) G3B 1A5	Daniel Jung
Association des propriétaires du développement de l'Érablière 2012	3, du Chalumeau Lac-Beauport (Québec) G3B 1V4	Jacques Roy
Association des résidents-riverains du lac Beauport inc.	9, chemin de la Vieille-Côte Lac-Beauport (Québec) G3B 0Z5	Alain Dallaire
Association des résidents et propriétaires du chemin du Bord-de-l'eau Lac-Beauport inc.	109, chemin du Bord-de-l'eau Lac-Beauport (Québec) G3B 0C1	Jean-Yves Côté
Association Nautique du Lac Bleu inc.	45, chemin de la Tournée Lac-Beauport (Québec) G3B 0B2	Pascal Garcia
Centre de plein air Lasallien inc. et Sentiers du Moulin	78, chemin du Brûlé, C.P. 1053 Lac-Beauport (Québec) G3B	Steeve Boucher
Centre national d'entraînement de ski acrobatique Yves Laroche inc.	1084-C, boul. du Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0X5	Christian Renaud
Club de ski acrobatique Le Relais * Lac-Beauport inc.	1084, boul. du Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0X5	Benoît L'Allier
Club de ski Le Relais inc.	1084, boul. du Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0X5	Martin Roy
Club FADOQ Lac-Beauport inc.	25, chemin du Village, suite 201 Lac-Beauport (Québec) G3B 1S5	Ghislaine Lepage- Alain
Club Nordique du Moulin	C.P. 1026 Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8	Carole Roth
Conseil de bassin du lac Beauport inc.	307, chemin du Tour-du-Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0T8	Benoît Poupart
Corporation de l'Aqueduc de la Vallée autrichienne	25, chemin de la Vallée Lac-Beauport (Québec) G3B 1H3	André Parent
CVM Lac-Beauport	C.P. 1054 Lac-Beauport (Québec) G3C 2J8	Éric Gingras
Fonds canoë-kayak Lac-Beauport inc.	219, chemin du Tour du Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0T5	George Delisle
La Guilde artistique de Lac-Beauport inc.	140, chemin du Tour-du-Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 0T3	Guy Morency
LBCycle inc.	2, chemin des Pentes Lac-Beauport (Québec) G3B 1L5	Patrick Perreault
Le Cabanon Maison des jeunes de Lac-Beauport inc.	52, chemin du Village Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2	Sandra Genest
Les Habitations Saint-Dunstan inc.	25, chemin du Village Lac-Beauport (Québec) G3B 2M4	Lucien Roy
Regroupement du lac	1025, boul. du Lac, suite 220 Lac-Beauport (Québec) G3B 0X1	Stéphanie Morasse (présidente par intérim)
Regroupement des propriétaires du secteur du lac Bleu	23, Montée du Cervin, CP 1056 Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8	Maurice Legault
Syndicat de copropriété Les Fougères du Relais	C.P. 1016 Lac-Beauport (Québec) G3B 2J8	Denis Bolduc
Syndicat de la copropriété Le Quatre Temps	154, chemin du Tour-du-Lac Lac-Beauport (Québec) G3B 2P8	Jocelyn Savoie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

089-2017

5.6 Autorisation de mandat - Remplacement temporaire du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

ATTENDU les recommandations du conseiller Guy Gilbert;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant



ET RÉSOLU :

De mandater monsieur Laurent Saint-Jacques, consultant pour assurer le suivi de certains projets du Service des loisirs dans le cadre du remplacement temporaire du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour un montant maximum de 600 \$ par semaine (15 heures/semaine) et ce jusqu'au 6 avril 2017.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

090-2017

5.7 Autorisation de dépenses - Cabanon pour l'entreposage du matériel de soccer

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « cabanon pour l'entreposage du matériel de soccer » pour un montant maximum de 22 000,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de parcs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

091-2017

5.8 Autorisation de dépenses - Surface de combat pour le taekwondo

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à engager des dépenses pour réaliser le projet de « surface de combat pour le taekwondo » pour un montant maximum de 8 500,00 \$ plus taxes.

Les sommes nécessaires devant être prises au fonds de roulement remboursable sur 3 ans à partir de 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.1 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entreposage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin de créer la classe d'usage C3a-Mini-entreposage intérieur et de modifier les usages autorisés dans la zone C-117.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.



6.2 Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides

Madame Sylvie Chartier donne avis de motion de l'adoption à une séance subséquente d'un Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 09-207 afin d'ajuster les normes relatives aux milieux humides.

On demande également une dispense de lecture dudit règlement.

092-2017

6.3 Adoption - Aménagement d'un lien routier intermunicipal à Sainte-Brigitte-de-Laval par le chemin du Moulin à Lac-Beauport

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval a annoncé l'aménagement d'un deuxième lien routier intermunicipal entre Sainte-Brigitte-de-Laval et Lac-Beauport via le chemin du Moulin et que la Traverse de Laval pose déjà des problèmes de congestion en face de l'école primaire;

ATTENDU QUE le premier lien intermunicipal (chemin de la Traverse de Laval) pose déjà problème et que le MTQ responsable des routes intermunicipales refuse d'en assumer la responsabilité;

ATTENDU QUE ce deuxième lien augmentera la congestion sur les chemins locaux à Lac-Beauport notamment devant l'école primaire Montagnac;

ATTENDU QU' il n'est pas responsable d'utiliser des rues résidentielles locales pour désenclaver une autre municipalité;

ATTENDU QUE les citoyens de Lac-Beauport non pas à assumer les coûts d'entretien qu'occasionneront les déplacements de Sainte-Brigitte-de-Laval sur le réseau municipal de Lac-Beauport;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Lac-Beauport s'oppose au second lien intermunicipal reliant Sainte-Brigitte-de-Laval à Québec via le secteur résidentiel de Lac-Beauport.

Que le Gouvernement du Québec responsable des routes intermunicipales travaille avec Lac-Beauport et Sainte-Brigitte-de-Laval pour évaluer d'autres possibilités, dont une route de contournement des rues résidentielles de Lac-Beauport, pour désenclaver Sainte-Brigitte-de-Laval.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

093-2017

6.4 Adoption - Participation au service de transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier pour l'année 2017

ATTENDU QUE la MRC de La Jacques-Cartier a déclaré compétence en regard du dossier du transport adapté régional le 21 septembre 2005;

ATTENDU QUE depuis le 1^{er} septembre 2006, la MRC offre un service de transport adapté sur le territoire des municipalités participantes;



- ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Beauport participe au transport adapté offert par la MRC de La Jacques-Cartier et désigne la MRC de La Jacques-Cartier comme mandataire du service offert sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE la tarification est déterminée annuellement par résolution de la MRC, tant pour le service de transport collectif qu'adapté, que la dernière résolution a été adoptée le 20 avril 2016 par la MRC et porte le numéro no 16 - 093 – O;
- ATTENDU QUE le budget 2017 pour le transport adapté, adopté par la MRC le 23 novembre 2016, s'élève à 417 579 \$;
- ATTENDU QUE la quote-part pour la municipalité de Lac-Beauport s'élève pour 2017 à 29 767 \$;
- ATTENDU QUE les municipalités participantes doivent, avant le 31 mars de chaque année, confirmer leur participation au service ainsi que le montant de leur quote-part afin que la MRC puisse répondre à l'une des exigences du programme de financement du transport adapté du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
ET RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE la Municipalité de Lac-Beauport confirme sa participation au transport adapté de la MRC de La Jacques-Cartier et verse la quote-part 2017 d'un montant de 29 767 \$.

QUE copie de cette résolution soit transmise à la MRC de La Jacques-Cartier.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
6 POUR / 1 CONTRE**

094-2017

6.5 Adoption - Demande à la MRC pour défrayer les coûts d'une étude d'implantation d'un écocentre régional

- ATTENDU QUE le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) recommandait une étude d'implantation pour un écocentre régional;
- ATTENDU QUE les villes de Lac-Beauport, Lac-Delage et Saint-Gabriel-de-Valcartier ont eux aussi des besoins respectifs pour un écocentre régional;
- ATTENDU QUE ce projet est régional et que cette étude permettrait d'identifier le site idéal pour tous, le type de services à offrir ainsi que le fonctionnement et le modèle idéal pour l'ensemble des municipalités de la MRC;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
ET RÉSOLU :

De demander à la MRC de défrayer le coût de l'étude d'implantation d'un écocentre régional pour le territoire de la MRC.



Que cette étude identifie le mode de répartition optimal des coûts en fonction du principe de l'utilisateur payeur.

Que cette étude prenne en considération les trois (3) sites de Lac-Beauport, soit de l'Éperon, des Lacs et de la traverse de Laval.

Que monsieur Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, représente la Municipalité de Lac-Beauport sur le comité technique de cette étude.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

095-2017

6.6 Adoption - Cession des lots 1 498 098 et 1 498 099 par Revenu Québec, direction principale des biens non réclamés

ATTENDU la demande de Me Line Gingras, notaire à Revenu Québec pour acquérir au nom de son client Autobus Racine inc. les lots 1 498 098 et 1 498 099;

ATTENDU QUE le gestionnaire de ces lots "Revenu Québec" demande à la Municipalité de confirmer qu'elle ne s'oppose pas à la cession de ces lots;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport désire s'opposer à cette vente;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

QUE la Municipalité de Lac-Beauport s'oppose à la cession des lots 1 498 098 et 1 498 099 par Revenu Québec.

QU'une copie de cette résolution soit transmise au demandeur et à Revenu Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

096-2017

6.7 Adoption - Demande de modification du Règlement de zonage - Zone ZAD-607

ATTENDU la demande de modification au zonage présentée par M. Patrick Guay;

ATTENDU QUE ce conseil n'est pas favorable à cette demande;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

De ne pas donner suite à cette demande et de fermer le dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

097-2017

6.8 Autorisation de mandat - Collecte et transport des matières résiduelles 2017-2022

ATTENDU QUE les municipalités de Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Gabriel-de-Valcartier et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury ont signifié leur volonté de s'associer dans le cadre d'un appel d'offres relativement à la collecte et au transport de leurs matières résiduelles et qu'elles ont retenu une



approche permettant de mieux mesurer les avantages que peut offrir une certaine intégration du service de collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE par le biais d'un appel d'offres paru dans le journal Constructo et dans le SEAO, des soumissions publiques ont été demandées pour la collecte et le transport des matières résiduelles des municipalités de Lac-Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, Saint-Gabriel-de-Valcartier et des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury;

ATTENDU QU' à la date prévue pour l'ouverture des soumissions, le 25 janvier 2017 à 15 h, les municipalités ont reçu trois soumissions;

ATTENDU QUE le devis de soumission prévoit une adjudication par municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Beauport de par sa résolution de participation a conservé le droit de ne pas octroyer de contrat suivant cet appel d'offres de la MRC;

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU:

Que la Municipalité n'accorde aucun contrat en relation avec l'appel d'offres de la MRC de La Jacques-Cartier et procède à un appel d'offres municipal pour le renouvellement de ses contrats de cueillettes des matières résiduelles.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

098-2017

6.9 Autorisation - Bannissement des sacs compostables pour les collectes des résidus verts

ATTENDU les sacs compostables utilisés pour la cueillette des résidus verts posent problème aux résidents et au service de cueillette;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Lac-Beauport n'autorise que les sacs de papier pour la collecte des résidus verts (feuilles et herbes) à partir du 6 mars 2017.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
6 POUR / 1 CONTRE**

099-2017

6.10 Autorisation - Annulation du règlement modifiant le Règlement de zonage afin de modifier les normes d'implantation et de construction des abris forestiers, camps forestiers et relais rustiques

ATTENDU QUE des citoyens des zones F-416, HU-243, HU-246, HU-258 et C-117 ont déposé des requêtes valides contestant l'application du règlement portant sur les normes d'implantation et de construction des abris forestiers, camps forestiers et relais rustiques;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
APPUYÉ par Monsieur Even McHugh
ET RÉSOLU :



D'annuler les résolutions 338-2016 et 056-2017 concernant respectivement l'adoption du premier et second projet de règlement modifiant les normes d'implantation et de construction des abris forestiers, camps forestiers et relais rustiques, afin de mettre un terme au processus d'adoption de ce règlement.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ SUR DIVISION
4 POUR / 3 CONTRE**

6.11 Adoption - Demande de remboursement des frais excédentaires de la surveillance de chantier du développement Exalt

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

100-2017

8.1 Autorisation de permis – Conformité au Règlement 09-198 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)

ATTENDU QUE conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 09-198, la réalisation de certains permis requiert l'approbation du conseil municipal;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé les plans et documents et qu'il a émis des recommandations pour ces projets présentés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'autoriser ou de refuser selon le cas, l'émission des permis, ci-après décrits au tableau synthèse.

No. demande de permis	Objet	Décision du conseil
2017-00002	Demande d'usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée - Modification d'un logement d'appoint 6, montée du Cervin Lots 1 821 042 et 1 821 066	Accepté
2016-01358	Demande d'usage complémentaire à une résidence unifamiliale isolée - Bureau de massothérapie 15, chemin de la Fenière Lot 1 821 135	Accepté

Que cette acceptation ne porte que sur l'objet décrit en fonction du règlement 09-198 et n'autorise en aucun temps toute dérogation à la réglementation municipale et d'urbanisme.

Qu'aucun permis ne soit émis avant que le Service des permis et inspections ait analysé la demande de permis et affirme que la demande est en tout point conforme aux normes et règlements municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

101-2017

8.2 Dérogation mineure - 2016-20036 - 256, chemin du Tour-du-Lac

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.



ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 256, chemin du Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 497 566 a adressé une demande de dérogation 2016-20036;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Refusé la demande de dérogation mineure 2016-20036 afin de permettre uniquement un assouplissement des normes de lotissement quant à la largeur du terrain qui est inférieure au minimum requis et les lignes latérales qui ne forment pas un angle variant entre 65⁰ et 90⁰ avec la ligne d'emprise, contrairement aux normes prévues au Règlement de lotissement 09-194, le tout tel que démontré sur le plan qui a été préparé par Pierre Hains a.g. corrigé en date du 3 février 2017, portant le numéro 10 776 de ses minutes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

102-2017

8.3 Dérogation mineure - 2016-20045 - 99, chemin Tour-du-Lac

Madame Sylvie Chartier présente l'objet de la demande.

Madame Sylvie Chartier invite l'assemblée à s'exprimer relativement à cette demande.

ATTENDU QUE le propriétaire de l'immeuble situé au 99, chemin Tour-du-Lac, portant le numéro de lot 1 821 741 a adressé une demande de dérogation 2016-20045;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et produit des recommandations au conseil;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure et des recommandations du comité consultatif d'urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par Madame Sylvie Chartier
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
ET RÉSOLU :

Accepté la demande de dérogation mineure 2016-20045 afin de permettre uniquement un assouplissement à la norme régissant le nombre de cases de stationnement requises pour un usage d'hébergement hôtelier qui est de 2 cases par chambre et d'autoriser un ratio de 1,90 case par chambre, contrairement aux normes prévues au Règlement de zonage 09-207, le tout tel que démontré sur le plan accompagnant la demande de dérogation déposée le 15 décembre 2016, qui a été préparé par Pierre Martin de PMA Architectes.

Que cette acceptation n'autorise en aucun temps toutes autres dérogations à la réglementation municipale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



10. Période de questions

À 21 h 04, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- M. Pierre Thibodeau demande s'il est exact que la Municipalité a refusé la demande de financement de la Commission scolaire pour une contribution à l'aménagement de la cour d'école.
RP : Madame la mairesse mentionne que oui, mais qu'elle rencontrera la directrice de l'école à cet effet.
Madame la mairesse donne la parole au conseiller François-Bernard Saillant qui mentionne qu'il est ouvert à un certain partenariat pour un parc municipal, mais que c'est une cour d'école sous la responsabilité de la Commission scolaire et non de la Municipalité. Les citoyens doivent donc s'adresser à leur commission scolaire pour financer une cour d'école et non à la Municipalité, qui elle, ne finance pas les cours d'école, mais les parcs publics.
- 2- M. Daniel Parent demande si l'annulation du règlement sur les abris forestiers nous fait revenir à l'ancien règlement.
RP : Madame la mairesse mentionne que oui.
- 3- M. Olivier Bérard demande pourquoi payer 1,7 M\$ pour l'acquisition du site de la Traverse de Laval alors que l'évaluation est de 450 000 \$.
RP : Madame la mairesse mentionne que c'est le prix de la valeur marchande selon les deux évaluateurs au dossier.
- 4- M. Jacques Cliche demande concernant le projet d'aménagement des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur du mont Cervin, dans l'éventualité où une phase voudrait se retirer est-ce que le projet garde la subvention.
RP : Madame la mairesse mentionne que non, actuellement rien ne permet de croire que la subvention sera maintenue.
- 5- M. Johanne Lehouillier demande de clarifier le point 6.10 de l'ordre du jour
RP : Madame la mairesse donne la parole à la conseillère Sylvie Chartier qui explique que le projet de règlement avait pour but de restreindre les possibilités de transformer les camps forestiers en chalet de villégiature et que la résolution a eu pour effet de le retirer.
- 6- M. Serge Imbault demande si c'est le rôle de la Municipalité de reprendre tout ce qui ne marche pas en parlant de l'organisme des Sentiers du Moulin.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il est important de comprendre ce qui se passe avec cet organisme avant de prendre une décision.
- 7- M. Réjean Bastien demande où la Municipalité va prendre la différence pour financer le chalet d'accueil des Sentiers du Moulin, soit 650 000 \$ en plus des 750 000 \$ discutés lors de la séance de ce soir.
RP : Aucune réponse.
- 8- M. Charles Dumont constate qu'il y a beaucoup plus de circulation en raison de l'augmentation du développement de Sainte-Brigitte-de-Laval et demande que la Municipalité achète un radar photo.
RP : Madame la mairesse mentionne que Lac-Beauport n'a pas les autorisations nécessaires pour en installer, seul le MTQ peut le faire.

Fin de la période de questions à 21 h 35.



11. Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 21 h 35.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

ANNEXE 1
Liste des déboursés – Février 2017

LISTE DES COMPTES A PAYER			
FÉVRIER 2017			
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT			
NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
EQUIPEMENT INCENDIES (L'ARSENAL)	17/02/2017	24686	1 394 143.16 \$
SERVICES MCD INC.	07/03/2017	24687	320.86 \$
ACCES TRANSPORTS VIABLES	07/03/2017	24688	3 500.00 \$
ACKLANDS-GRAINGER INC.	07/03/2017	24689	261.62 \$
ALIMENTATION A.D.R.	07/03/2017	24690	513.75 \$
AQUAM	07/03/2017	24691	106.38 \$
EQUIPEMENT INCENDIES (L'ARSENAL)	07/03/2017	24692	7 704.50 \$
ASS.BIBLIO.PUB.CAP.NATIONALE&CHAUD.APPA.	07/03/2017	24693	90.00 \$
BELL CANADA	07/03/2017	24694	689.85 \$
BUANDERIE VICTORIA	07/03/2017	24695	108.08 \$
CAM-TRAC BERNIERES INC.	07/03/2017	24696	386.54 \$
CI QUEBEC INC.	07/03/2017	24697	5 000.00 \$
CLUB DE SKI ALPIN LE RELAIS	07/03/2017	24698	1 000.00 \$
COM. SCO. DES PREMIERES SEIGNEURIES	07/03/2017	24699	125.00 \$
COPIBEC	07/03/2017	24700	28.74 \$
DECAM	07/03/2017	24701	1 057.77 \$
DETEKTA SOLUTIONS	07/03/2017	24702	396.66 \$
DISTRIBUTION 20-20	07/03/2017	24703	28.71 \$
DRUIDE INFORMATIQUE	07/03/2017	24704	331.13 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	07/03/2017	24705	76.00 \$
FREDERICA LAPRISE-ROY	07/03/2017	24706	92.90 \$
MAISON LAPRISE	07/03/2017	24707	1 000.00 \$
MINI-MOTEURS M.P. INC.	07/03/2017	24708	19.67 \$
NETTOYEUR METRO	07/03/2017	24709	82.21 \$
NI CORPORATION DIVISION PRODUITS	07/03/2017	24710	1 001.72 \$
NORTON ROSE FULBRIGHT CDA S.E.N.C.R.L.	07/03/2017	24711	44 547.21 \$
PRAGMATIQUE	07/03/2017	24712	1 724.63 \$
PREMIER TECH AQUA	07/03/2017	24713	2 480.01 \$
PUROLATOR COURRIER LTD	07/03/2017	24714	87.22 \$
REGULVAR INC.	07/03/2017	24715	4 338.02 \$
RESEaux DE L'ALLIANCE ENR. (LES)	07/03/2017	24716	1 478.29 \$
SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	07/03/2017	24717	519.17 \$
SPECIALITES INDUST. HARVEY INC	07/03/2017	24718	238.48 \$
STANTEC EXPERT CONSEIL	07/03/2017	24719	5 173.88 \$
UNION MUNICIPALITES DU QUEBEC	07/03/2017	24720	52.29 \$
VILLE DE ST-AUGUSTIN	07/03/2017	24721	46.95 \$
FED. QUEBECOISE MUNICIPALITES	07/03/2017	24722	70.16 \$
ORDRE DES URBANISTES DU QUEBEC	07/03/2017	24723	1 338.00 \$
VILLE DE QUEBEC (CHARLESBOURG)	07/03/2017	24724	60 457.30 \$
GIGUERE PAULINE	07/03/2017	24725	147.33 \$
PAQUET, REJEAN	07/03/2017	24726	416.66 \$
SAMUELSEN JEANNE	07/03/2017	24727	292.52 \$
BELIZIA SPORT	07/02/2017	400815	100.00 \$
ENT. FORESTIERES SERGE BUREAU INC.	15/02/2017	400816	3 414.76 \$
ENTREPRISES LOU-VIL INC. (LES)	15/02/2017	400817	29 564.67 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	15/02/2017	400818	143 036.50 \$
P.E. PAGEAU INC.	15/02/2017	400819	62 892.60 \$
BOILEAU GENEVIEVE, BOILEAU	07/03/2017	400820	29.81 \$
AGRITEX	07/03/2017	400821	718.72 \$
AIR LIQUIDE CANADA	07/03/2017	400822	231.54 \$
AKIFER	07/03/2017	400823	7 839.57 \$
ALLEN ENTRE. GÉNÉRAL INC.-CWA	07/03/2017	400824	473.13 \$
AQUA-ZACH INC.	07/03/2017	400825	4 374.09 \$
ATLANTIS POMPE STE-FOY	07/03/2017	400826	159.44 \$
BATTERIES DU QC INC.	07/03/2017	400827	149.01 \$

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
BCF S.E.N.C.R.L	07/03/2017	400828	3 424.67 \$
BELIZIA SPORT	07/03/2017	400829	1 212.50 \$
BIBLIO RPL LTÉE	07/03/2017	400830	155.22 \$
CALTECH	07/03/2017	400831	827.82 \$
CANAC-MARQUIS GRENIER(ID:1895069)	07/03/2017	400832	879.39 \$
CENTRE LOCA-TOUT (1993) INC.	07/03/2017	400833	668.36 \$
CENTRE SERVICES PARTAGÉS QC	07/03/2017	400834	40.70 \$
CIMA	07/03/2017	400835	26 743.20 \$
COPIES DE LA CAPITALE INC. (LES)	07/03/2017	400836	58.41 \$
CSE INCENDIE & SECURITE INC.	07/03/2017	400837	469.56 \$
C.T.M. QUEBEC INC.	07/03/2017	400838	220.83 \$
CT-PAIEMENT INC.	07/03/2017	400839	54.03 \$
DESJARDINS AUTO COLLECTION	07/03/2017	400840	96.52 \$
DIABOLO DESIGN ET WEB	07/03/2017	400841	133.38 \$
DICOM EXPRESS	07/03/2017	400842	178.07 \$
DIMENSION SPORTIVE & CULTURELLE	07/03/2017	400843	1 576.00 \$
DROLET RESSORTS INC.	07/03/2017	400844	1 476.96 \$
ENTR. BOUCHER & LORTIE (LES)	07/03/2017	400845	372.29 \$
ENTREPRISES P.E.B. LTEE (LES)	07/03/2017	400846	39 490.62 \$
ENVIRONEX LABORATOIRES	07/03/2017	400847	60.93 \$
FRANKLIN EMPIRE INC.	07/03/2017	400848	35.66 \$
GARAGE DANIEL BLANCHET INC.	07/03/2017	400849	353.51 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	07/03/2017	400850	45 573.59 \$
GESTOCK	07/03/2017	400851	344.30 \$
GROUPE ALTUS LTEE	07/03/2017	400852	114.98 \$
GSI ENVIRONNEMENT	07/03/2017	400853	878.87 \$
HABITATIONS ST-DUNSTAN (LES)	07/03/2017	400854	1 185.20 \$
JAVEL BOIS-FRANCS INC.	07/03/2017	400855	489.96 \$
LABRECQUE RICHARD	07/03/2017	400856	60.43 \$
LATULIPPE (30300)	07/03/2017	400857	1 562.14 \$
LIBRAIRIE CHARBOURG	07/03/2017	400858	352.18 \$
LINDE CANADA LTÉE 15687	07/03/2017	400859	106.91 \$
LITHOCHIC	07/03/2017	400860	1 600.45 \$
MARTIN & LEVESQUE (1983) INC.	07/03/2017	400861	599.37 \$
MAXXAM ANALYTIQUE INC.	07/03/2017	400862	489.79 \$
MECANO RICHARD INC.	07/03/2017	400863	1 888.69 \$
MOISAN INC.	07/03/2017	400864	2 004.11 \$
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	07/03/2017	400865	4 894.79 \$
NICOLE GUILMETTE RELIEURE	07/03/2017	400866	300.95 \$
NORTRAX QUÉBEC INC.	07/03/2017	400867	1 615.48 \$
PELLETIER FRANCIS	07/03/2017	400868	168.21 \$
PG SOLUTIONS INC.	07/03/2017	400869	1 390.03 \$
PRODUITS CAPITAL INC.	07/03/2017	400870	3 002.19 \$
PROTECTION INCENDIE PC	07/03/2017	400871	479.22 \$
RABAIS CAMPUS	07/03/2017	400872	532.16 \$
RANDSTAD CANADA	07/03/2017	400873	1 786.72 \$
RÉFRIGÉRATION QUATRE-SAISONS INC.	07/03/2017	400874	1 197.11 \$
REGIE REG. GEST.MAT.RES. DE PORTNEUF	07/03/2017	400875	12 405.34 \$
ROY CAROLE	07/03/2017	400876	820.00 \$
SOCIETE PROTECT. DES ANIMAUX	07/03/2017	400877	1 247.72 \$
SOLUTIONS INDUSTRIELLES HB	07/03/2017	400878	2 723.64 \$
SOLUTIONS D'AFFAIRES KONICA MINOLTA LTEE	07/03/2017	400879	218.01 \$
S-PACE SIGNALÉTIQUE INC.	07/03/2017	400880	557.34 \$
SPECIALISTE STYLO-PAPETERIE INC.	07/03/2017	400881	794.28 \$
SP MEDICAL	07/03/2017	400882	155.27 \$
STUDIO CRÉATIF (VALÉRIE GARON)	07/03/2017	400883	793.33 \$
TREMBLAY, BOIS, MIGNAULT & LEMAY	07/03/2017	400884	3 164.13 \$
ENERGIE VALERO INC.	07/03/2017	400885	4 023.69 \$
UNIVAR CANADA LTEE	07/03/2017	400886	3 016.73 \$
VENTILATION C.F. INC.	07/03/2017	400887	823.04 \$
VOLTEC	07/03/2017	400888	3 991.95 \$

Initiales du maire

4360

Initiales du
secrétaire-trésorier

NOM	DATE PAIEMENT	NUMERO	MONTANT
M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER	01/03/2017	400891	264 489.50 \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	07/03/2017	400892	421.60 \$
AUBRY, ISABELLE	07/03/2017	400893	200.00 \$
BERGERON VINCENT	07/03/2017	400894	240.00 \$
BINDELLE GÉRALDINE	07/03/2017	400895	1 600.00 \$
BRONSARD, DIANE	07/03/2017	400896	400.00 \$
GAGNE ISABELLE	07/03/2017	400897	1 333.33 \$
LAMONTAGNE DENIS	07/03/2017	400898	213.33 \$
GIGUERE FREDERIC	07/03/2017	400899	55.23 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2555	44.53 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2556	609.08 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2557	174.24 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2558	1 430.28 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2559	79.34 \$
BELL CANADA	10/02/2017	2560	65.60 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2561	6 071.74 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2562	260.86 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2563	3 562.89 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2564	3 487.85 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2565	2 422.00 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2566	607.46 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2567	344.61 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2568	1 317.43 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2569	3 045.92 \$
HYDRO-QUEBEC	10/02/2017	2570	29.76 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2586	1 753.79 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2587	1 953.18 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2588	2 828.93 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2589	2 821.61 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2590	145.51 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2591	854.56 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2592	526.65 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2593	1 243.25 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2594	42.47 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2595	2 896.23 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2596	893.86 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2597	-510.18 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2598	480.04 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2599	419.26 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2600	491.95 \$
HYDRO-QUEBEC	20/02/2017	2601	179.55 \$
VISA-CLAUDETTE ROBILLARD	20/02/2017	2602	17.79 \$
VISA-FRANCOIS GAGNE	20/02/2017	2603	129.72 \$
VISA MARTIN BELLEMARE	20/02/2017	2604	876.86 \$
VISA-NANCY GIROUX	20/02/2017	2605	557.82 \$
BELL CANADA	28/02/2017	2606	49.95 \$
BELL CANADA	28/02/2017	2607	65.60 \$
BELL CANADA	28/02/2017	2608	164.69 \$
HYDRO-QUEBEC	28/02/2017	2610	107.46 \$
HYDRO-QUEBEC	28/02/2017	2611	56.40 \$
	GRAND TOTAL:		2 291 891.67 \$

ANNEXE 2
Liste des engagements budgétaires – Février 2017

LISTE DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES							
28 FÉVRIER 2017							
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT							
No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ADM-104217	01-02-17	ALIM05	358.58	Labrecque Richard		Alimentation conseil - 30 janv. 2017 Mairie+CCom	02 11000 610
ADM-104218	01-02-17	ALIM05	155.17	Labrecque Richard		Lunch conseil - Plénière janv.2017	02 11000 610
ADM-104219	02-02-17	SPEC05	206.78	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104220	07-02-17	SOCI30	14972.64	Blais Jean		Controle des animaux - Contrat 2017	02 29001 499
ADM-104221	07-02-17	CTPA050	1017.39	Blais Jean		Paiement via le web par carte de crédit	02 13300 496
ADM-104222	07-02-17	BELL05	17096.83	Blais Jean		PRI - Frais mensuels	02 19300 331
ADM-104223	08-02-17	SOLU40	218.01	Blais Jean		copie noir & couleur	02 19000 670
ADM-104224	08-02-17	ROYC50	7588.35	Labrecque Richard	356-2016	Coordination journal mun. (fév.2017 à janv.2018)	02 19100 349
ADM-104226	08-02-17	LITH05	24144.75	Labrecque Richard	354-2016	Impression journal mun. (fév.2017 à janv.2018)	02 19100 349
ADM-104227	09-02-17	TREM78	22995.00	Labrecque Richard	233-2013	Poursuite Dany Côté - 9 Montée du Parc (2017)	02 12000 412
ADM-104228	09-02-17	STEI10	22995.00	Laplante Annie	2012-10-299	Poursuite 101, de la Vallée (Jean Benoist) (2017)	02 12000 412
ADM-104229	09-02-17	LANG80	11497.50	Labrecque Richard	098-2015	Gestion barrage du lac Tourbillon (2017)	02 12000 412
ADM-104230	09-02-17	THIB52	5748.75	Labrecque Richard	320-2016	Expertise gestion barrage lac Tourbillon	02 12000 412
ADM-104231	09-02-17	LANG80	11497.50	Labrecque Richard	142-2016	Aide CA - Fermeture OBNL Sentiers du Moulin	02 12000 412
ADM-104232	09-02-17	LANG80	34492.50	Labrecque Richard	285-2015	Contestation CNESST Guy Gosselin	02 12000 412
ADM-104233	09-02-17	LANG80	11497.50	Labrecque Richard	201-2015	Acquisition expropriation ch. Brûlé lots 2136187-1820631-1820632	02 12000 412
ADM-104234	09-02-17	STUD15	11934.41	Labrecque Richard	355-2016	Graphisme journal mun. (fév.2017 à janv.2018)	02 19100 349
ADM-104235	09-02-17	LEFE55	825.00	Labrecque Richard		Correction journal mun. (mars 2017 à janv.2018)	02 19100 349
ADM-104236	09-02-17	CROI80	1379.70	Labrecque Richard	2011-04-102	Assistance aux sinistrés 2016	02 23000 490
ADM-104237	09-02-17	SHRE10	3794.18	Labrecque Richard	003-2017	Destruction documents 2016 (tous services)	02 19000 456
ADM-104238	09-02-17	COMA10	689.85	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle DG - COMAQ (2017)	02 19000 494
ADM-104240	09-02-17	ADGM05	1000.00	Labrecque Richard	013-2017	Cotisation annuelle DG - ADGMQ (2017)	02 19000 494
ADM-104241	09-02-17	UNIO05	12072.38	Labrecque Richard	005-2016	Cotisation annuelle du conseil - UMQ (2017)	02 11002 494
ADM-104242	09-02-17	ACCE60	4024.13	Labrecque Richard	201-2016	Plan de déplacement scolaire	02 70123 419
ADM-104243	09-02-17	MINI16	574.88	Labrecque Richard		Droits annuels barrage lac Morin	02 23200 419
ADM-104244	09-02-17	PRI050	166.71	Labrecque Richard		Abonnement sécurité civile 2017	02 23000 419
ADM-104245	15-02-17	RAND10	3573.42	Blais Jean		aide paie et ctb	02 13100 413
ADM-104246	15-02-17	MICR15	11497.50	Labrecque Richard	009-2017	Achat (renouvellement) 7 tablettes - Élus	23 02117 726
ADM-104247	16-02-17	PGGO05	196.61	Blais Jean		FORMATION T4-REL1 2016 - CATHERINE J.	02 13000 454
ADM-104248	17-02-17	ROYC50	252.95	Labrecque Richard		Texte 500 mots Mont Cervin - Chronique Mars 2017	02 19100 349
ADM-104249	20-02-17	SPEC05	583.99	Blais Jean		PAPETERIE	02 19000 670
ADM-104250	23-02-17	ORDR20	1338.00	Gendron Yves		COTISATION ANNUELLE 2017	02 19000 494
ENV-470963	03-02-17	REGI20	175000.00	Hubert Karine	016-2017	Disposition des ordures ménagères	02 45120 446
ENV-470964	06-02-17	GAUD10	197149.13	Hubert Karine	246-2014	Collecte et transport des matières résiduelles	02 45110 446
ENV-470965	06-02-17	GSIE05	56912.63	Hubert Karine	344-2015	Disposition des matières organiques	02 45122 446
ENV-470967	15-02-17	ENVI20	33227.78	Hubert Karine	058-2017	Analyses de laboratoire	02 47300 453
ENV-470968	15-02-17	MINI55	27594.00	Hubert Karine	057-2017	analyses phosphore total trace	02 47300 453
ENV-470969	16-02-17	GAUD10	880.91	Hubert Karine	246-2014	Roll off Le Relais	02 45110 446

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
ENV-470970	22-02-17	LATU10	229.95	Hubert Karine		achat de bottes	02 47000 640
REC-705746	02-02-17	COMS10	125.00	Giguère Frédéric		Alarme intrusion - école le Sommet - soccer 15 janv. 17	02 70140 640
REC-705747	03-02-17	AIRL50	45.99	Bellemare Martin		Remplissage 2 bombones 3 fév.2017	02 70140 635
REC-705748	03-02-17	CANA05	61.64	Bellemare Martin		Peinture - chalet des loisirs	02 70124 522
REC-705749	03-02-17	VILL70	46.95	Robillard Claudette		Document abîmé	02 70233 642
REC-705750	07-02-17	PROD40	1365.74	Bellemare Martin		Matériel pour ménage : balai, moppe, linges, guenilles, papier à main, balayeuse dorsale, etc.	02 19300 640
REC-705751	07-02-17	GROU16	6900.00	Robillard Claudette	046-2017	Achats de livres	23 08416 726
REC-705752	07-02-17	LIBR20	8500.00	Robillard Claudette	046-2017	Achats de livres	23 08416 726
REC-705753	07-02-17	LIBR05	3550.00	Robillard Claudette	046-2017	Achats de livres	23 08416 726
REC-705754	07-02-17	RABA60	747.34	Robillard Claudette	046-2017	Achats de livres/revues	23 08416 726
REC-705755	07-02-17	RABA60	32.77	Robillard Claudette	046-2017	Abonnement de revue	23 08416 726
REC-705756	09-02-17	GROU16	5100.00	Robillard Claudette	046-2017	Achat de livres jeunesse	23 08316 726
REC-705757	09-02-17	LIBR33	6000.00	Robillard Claudette	046-2017	Achat de livres jeunesse	23 08316 726
REC-705758	09-02-17	LIBR05	8450.00	Robillard Claudette	046-2017	Achat de livres jeunesse	23 08316 726
REC-705759	09-02-17	RABA60	517.39	Robillard Claudette	046-2017	Achat de livres jeunesse	23 08316 726
REC-705760	09-02-17	NICO55	5000.00	Robillard Claudette	046-2017	Reliure	02 70233 529
REC-705761	09-02-17	IMAG70	1586.66	Bellemare Martin		Filet de remplacement - module de jeux	02 70150 522
REC-705762	09-02-17	DIAB05	133.37	Giguère Frédéric		4 affiches « Fermée »	02 70130 640
REC-705763	09-02-17	SAIS05	3000.00	Giguère Frédéric	048-2017	Lac-Beauport en neige (18 février)	02 70150 419
REC-705764	09-02-17	ECHO70	862.31	Lefebvre Michel	051-2017	Publicité 75e anniversaire	02 70100 340
REC-705765	10-02-17	DIST10	229.95	Giguère Frédéric		Arrêts de porte, verrous, barrures de toilettes, etc.	02 70123 640
REC-705766	10-02-17	NETT50	86.23	Giguère Frédéric		Achat de livres jeunesse	02 70140 640
REC-705767	10-02-17	PROD40	17.25	Bellemare Martin		Réparation aspirateur Henry	02 70123 640
REC-705768	10-02-17	SOUR50	4541.51	Lefebvre Michel		2 abreuvoirs sans compresseur ni filtration	02 70150 640
REC-705769	13-02-17	CANA05	110.52	Bellemare Martin		Peinture et feuilles acryliques	02 70122 522
REC-705770	13-02-17	GROU76	887.54	Bellemare Martin		Marches à pied - camion Martin Bellemare	02 70124 525
REC-705771	15-02-17	PROD40	564.81	Lefebvre Michel		Produits ménagers : papiers toilettes, papiers bruns, nettoyeur à toilette, vaporisateur à tapis	02 70123 640
REC-705772	15-02-17	BIBL70	154.07	Lefebvre Michel		Code à barres	02 70233 529
REC-705773	15-02-17	GARA05	114.98	Bellemare Martin		Changement d'huile - camion Dominic Hamel	02 70123 525
REC-705774	16-02-17	CANA05	287.44	Bellemare Martin		Matériel de réparation et construction	02 70123 640
REC-705775	16-02-17	DIST10	33.01	Bellemare Martin		Cache-vis autocollant	02 70123 640
REC-705776	16-02-17	IMAG70	1271.69	Bellemare Martin		Corde à grimper pour module de jeu	02 70150 640
REC-705777	20-02-17	COMS10	1149.75	Labrecque Richard	055-2017	Plan de visibilité - Pièce de théâtre des élèves de l'école de la Montagne	02 70200 340
REC-705778	20-02-17	PURI50	160.97	Bellemare Martin		Chlore total et chlore libre	02 70140 635
REC-705779	20-02-17	CANA05	229.95	Bellemare Martin		Suces pour mur piscine et peinture	02 70140 639
REC-705780	21-02-17	SOLO50	114.98	Bellemare Martin		Réparation micro	02 70122 522
REC-705781	21-02-17	DIST10	53.68	Bellemare Martin		Béquilles pour portes	02 70123 640
REC-705782	21-02-17	SPME70	155.27	Bellemare Martin		Trousse de premiers soins + accessoires	02 70120 522
REC-705783	21-02-17	DIME30	1576.00	Giguère Frédéric		Cours parascolaires sess. hiver 2017 : cuisine et guitare	02 70205 447
REC-705784	23-02-17	UNIO70	5748.75	Labrecque Richard	054-2017	Plan de visibilité événement «StepUp Freeski Tour 2017»	02 70200 340

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
REC-705785	24-02-17	CANA05	114.98	Bellemare Martin		Prises électriques	02 70140 640
REC-705786	24-02-17	SEBA60	229.95	Bellemare Martin		Installation des prises électriques	02 70140 640
REC-705787	27-02-17	SER102	459.90	Giguère Frédéric		3 coroplastes - Salon Quoi faire au lac	02 70100 340
REC-705788	28-02-17	CANA05	229.95	Bellemare Martin		Accessoires pour peinture et sablage	02 70140 640
SEC-202028	02-02-17	GEST20	436.80	Couture Nicolas		BOTTES J TRÉPANIÉ ET F PELLETIER	02 22400 650
SEC-202029	09-02-17	PROL50	1000.00	Couture Nicolas		LETTREGE CITERNE	02 22202 525
SEC-202030	09-02-17	PROL50	1000.00	Couture Nicolas		LETTREGE PICK-UP 951	02 22303 525
SEC-202031	09-02-17	MECA05	1000.00	Couture Nicolas		451 MOTEUR ESSUIE GLACE, LUMIERE, HYDRAULIQUE	02 22202 525
SEC-202032	09-02-17	PROT10	300.00	Couture Nicolas		REMPLEISSAGE 14 BOUTEILLES AIR	02 22302 526
SEC-202033	09-02-17	ARSE65	100.00	Couture Nicolas		2 BIDONS ESSENCE	02 22302 526
SEC-202034	14-02-17	PROL50	250.00	Couture Nicolas		LOGO NOUVEAU VÉHICULE	02 22202 525
SEC-202035	14-02-17	ARSE65	8500.00	Couture Nicolas	060-2017	ENSEMBLE OUTILS - PERTE MONT TOURBILLON	02 22000 640
SEC-202036	14-02-17	AREO05	125.00	Couture Nicolas		INSPECTION + RÉPARATION BUNKER	02 22000 640
SEC-202037	14-02-17	ACKL05	220.00	Couture Nicolas		PELLE, RUBAN, ATTACHE, SACS À ORDURES	02 22000 640
SEC-202038	14-02-17	BATT03	150.00	Couture Nicolas		BATTERIES PROCELL C ET AA (48)	02 22000 640
SEC-202039	21-02-17	ARSE65	200.00	Couture Nicolas		MOUSSE POUR INCENDIE	02 22000 640
SEC-202040	21-02-17	DICO10	86.26	Couture Nicolas		ENVOI D'ARÉO-FEU	02 19000 321
SEC-202041	21-02-17	DICO10	58.70	Couture Nicolas		ENVOI D'ARÉO-FEU	02 19000 321
SEC-202042	21-02-17	MECA05	350.01	Couture Nicolas		RÉPARATION FENÊTRE 751	02 22202 525
SEC-202043	23-02-17	PURO05	87.22	Couture Nicolas		RETOUR INNOTEX & ARÉOFEU	02 19000 321
URB-600297	10-02-17	LANG80	977.29	Fortin Richard		Avis juridique-règlement eau courant	02 12000 412
VOI-312745	01-02-17	DROL33	919.80	Giroux Nancy		Réparation suspension camion 4	02 32315 525
VOI-312746	01-02-17	ATLA05	68.99	Giroux Nancy		Filtre (2)	02 41500 643
VOI-312748	02-02-17	AGRI05	3449.25	Baillargeon Maxim		Réparation transmission tracteur 1026R	02 32309 525
VOI-312749	03-02-17	AGRI05	344.93	Baillargeon Maxim		Peinture de porte tracteur 1026	02 32309 525
VOI-312750	03-02-17	SOLU15	172.46	Baillargeon Maxim		Vanne 2" (réparation pompe lac)	02 32001 526
VOI-312751	03-02-17	UNIV05	1034.78	Baillargeon Maxim	363-2016	Fourniture et transport silicat	02 41300 635
VOI-312752	06-02-17	MOIS05	574.88	Giroux Nancy		Réparation porte Éperon	02 32000 522
VOI-312754	06-02-17	LATU10	402.41	Giroux Nancy		Bottes, crampons (N. Giroux)	02 32200 650
VOI-312755	06-02-17	CENT08	28.74	Giroux Nancy		Pins de souffleuse	02 32200 640
VOI-312756	06-02-17	DROL33	574.88	Giroux Nancy		Réparation conduite véhicule #4	02 32315 525
VOI-312757	06-02-17	MINI60	172.46	Giroux Nancy		Réparation 2 scies à béton	02 32001 526
VOI-312758	06-02-17	MAXX05	489.79	Giroux Nancy		Analyse eaux	02 41510 522
VOI-312759	06-02-17	GEST20	137.97	Giroux Nancy		Crampons bottes (N. Giroux)	02 32200 650
VOI-312760	07-02-17	SOLU15	143.72	Giroux Nancy		Caisse (1) gants latex	02 41300 522
VOI-312761	07-02-17	LATU10	1149.75	Giroux Nancy		Bottes et mitaines	02 32200 650
VOI-312762	07-02-17	SOLU15	316.18	Giroux Nancy		Visserie et boulonnerie	02 32200 640
VOI-312763	07-02-17	SPEC10	57.49	Darveau, Paul René		Pièces pour tracteur	02 32314 525
VOI-312764	07-02-17	DROL33	17.25	Baillargeon Maxim		Attache en U	02 32314 525
VOI-312765	08-02-17	SOLU15	1724.63	Giroux Nancy		Dévidoirs (2) caserne	02 22000 640
VOI-312766	08-02-17	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasif 200 tonnes	02 33100 622
VOI-312767	08-02-17	BELL16	25193.32	Blackburn Mathieu	042-2017	Déplacement poteaux (5) bande cyclable (entre Grillons et Grand Bornand)	23 04617 721

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312768	08-02-17	CCAP05	1667.14	Blackburn Mathieu	042-2017	Déplacement poteaux (5) bande cyclable (entre Grillons et Grand Bornand)	23 04617 721
VOI-312769	08-02-17	LIND05	106.93	Baillargeon Maxim		Acétylène, oxygène et argo shield	02 32200 516
VOI-312770	08-02-17	JAVE10	533.48	Giroux Nancy		750 litres (200 gal) de chlore 1010 boul. du Lac	02 41300 635
VOI-312771	09-02-17	SPEC10	114.98	Baillargeon Maxim		Roulement à billes	02 32314 525
VOI-312772	09-02-17	ULTR05	472.14	Baillargeon Maxim	286-2015	Diesel 452.7	02 32300 631
VOI-312773	09-02-17	CENT16	40.70	Baillargeon Maxim		Norme- tome VII mise à jour	02 19000 494
VOI-312774	09-02-17	ULTR05	1154.91	Baillargeon Maxim	286-2015	Diesel 1,092.9 litres	02 32300 631
VOI-312775	10-02-17	AGRI05	287.44	Baillargeon Maxim		Cable et filtre à l'huile	02 32314 525
VOI-312776	10-02-17	PREM05	2874.38	Giroux Nancy		Appel de service, kit rechange lampe UV	02 41510 642
VOI-312777	10-02-17	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasif 200 tonnes	02 33100 622
VOI-312778	14-02-17	ALLE05	919.80	Giroux Nancy		Réparation de vanne régulatrice	02 41300 521
VOI-312779	14-02-17	ALLE05	1149.75	Giroux Nancy		Changement de valve P2	02 41300 521
VOI-312780	14-02-17	REFR60	1513.32	Giroux Nancy		Réparation hotte cuisine caserne	02 22000 640
VOI-312781	14-02-17	UNIV05	1120.32	Giroux Nancy	363-2016	4 barils de silicate de sodium (5 retours)	02 41300 635
VOI-312782	14-02-17	DESJ05	96.52	Baillargeon Maxim		Achat d'un feu arrière pour camion #2	02 32316 525
VOI-312783	14-02-17	COMP03	10179.89	Blackburn Mathieu	145-2015	100 tonnes de sel fondant	02 33100 635
VOI-312784	14-02-17	AGRI05	114.98	Giroux Nancy		Yoke et joint de driving shaft Kubota	02 32306 525
VOI-312785	14-02-17	ULTR05	1126.76	Baillargeon Maxim	286-2015	876.5 litres diesel	02 32300 631
VOI-312786	14-02-17	UNIO05	52.29	Baillargeon Maxim	286-2015	Frais de gestion carburant 1 oct au 31 dec 2016	02 32300 631
VOI-312787	16-02-17	UNIV05	12647.25	Giroux Nancy	363-2016	12500 kg de soude caustique	02 41300 635
VOI-312788	16-02-17	ULTR05	623.84	Baillargeon Maxim	286-2015	571 litres de diesel	02 32300 631
VOI-312789	16-02-17	AGRI05	57.49	Baillargeon Maxim		Bras d'essuie glace pour tracteur 4320	02 32310 525
VOI-312790	16-02-17	SOLU15	17.25	Giroux Nancy		Mèche	02 32200 640
VOI-312791	16-02-17	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	Transport de neige TDL(Location camion)	02 33000 516
VOI-312792	20-02-17	ENTR45	5748.75	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasifs 200 tonnes	02 33100 622
VOI-312793	20-02-17	ATLA05	402.41	Blackburn Mathieu		Balastre pour lampe UV	02 41510 642
VOI-312794	20-02-17	ACKL05	114.98	Giroux Nancy		Étiquettes pour amiante	02 32200 640
VOI-312795	20-02-17	SPAC05	2874.38	Giroux Nancy		Panneau de rue	02 35501 649
VOI-312796	20-02-17	SOLU15	354.12	Giroux Nancy		Mitaines pour steamer	02 32200 640
VOI-312797	23-02-17	CANA05	40.72	Zicat Alain		Prises électriques pour la caserne	02 22000 640
VOI-312798	23-02-17	HYDR05	86.23	Baillargeon Maxim		Réparation de hose hydraulique pépine	02 32301 525
VOI-312799	23-02-17	UNIV05	1120.32	Giroux Nancy	363-2016	Silicate de sodium 4 baril et 3 retour	02 41300 635
VOI-312800	23-02-17	CENT08	229.95	Baillargeon Maxim		Location nacelle installation reel électrique plafond	02 32200 640
VOI-312801	23-02-17	SOLU15	68.99	Giroux Nancy		Tourne gauche	02 32200 640
VOI-312802	24-02-17	HYDR05	220.02	Darveau, Paul René		Entretien fitting sur pépine	02 32301 525
VOI-312803	24-02-17	CANA05	120.37	O'Brien Shawn		5 gallons de peinture pour stations d'égout	02 41502 522
VOI-312804	24-02-17	AIRM50	1425.69	Giroux Nancy		Échantillon filtre d'amiante mairie	02 19300 522
VOI-312805	24-02-17	ULTR05	984.14	Baillargeon Maxim	286-2015	945.14 litres de diesel	02 32300 631
VOI-312806	24-02-17	CANA05	25.43	Baillargeon Maxim		2x4 bois traité pour poteau de rue	02 35501 649
VOI-312807	24-02-17	REAL05	1149.75	Baillargeon Maxim		Asphalte froide	02 33200 521
VOI-312808	24-02-17	ASPH50	574.88	Baillargeon Maxim		Asphalte chaude	02 33200 521
VOI-312809	24-02-17	MACP05	287.44	Gagné François		Girophare pour le camion 3	02 32317 525

Initiales du maire

4365

Initiales du
secrétaire-trésorier

No de bon	Date comm.	Fournisseur	Total engagé	Demandé par	Résolution	Description	No GL
VOI-312810	24-02-17	ATLA05	195.46	Gagné François		accessoire pistolet pour steamer	02 32001 526
VOI-312811	28-02-17	ENTR45	4599.00	Blackburn Mathieu	180-2015	Abrasifs 150 tonnes	02 33100 622
VOI-312812	28-02-17	AIRM50	459.90	Giroux Nancy		Ajout échantillons amiante salle mécanique	02 19300 522
VOI-312813	28-02-17	CAMT05	344.93	Giroux Nancy		Penture de porte pour le tracteur 3030	02 32306 525